
MASTER BIOLOGIE SANTÉ

Etudiants en filières santé



Le Master Biologie-Santé forme des étudiants en biologie et en santé à la recherche en sciences biologiques et médicales, en associant enseignements spécialisés, compréhension du monde de la recherche et stages, afin d'acquérir des compétences solides en physiopathologie, biologie des systèmes et méthodes expérimentales innovantes.

Les plus de la formation

- Une formation **à et par la recherche**, adossée à des unités de recherche labellisées
- Une **interdisciplinarité** affirmée, de la recherche fondamentale aux applications cliniques
- Une **pédagogie interactive et innovante**
- Une **ouverture internationale**, avec des enseignements et séminaires en anglais
- Deux **stages de recherche** favorisant l'immersion et la construction du projet professionnel
- Des **savoirs hautement spécialisés** dans 3 domaines d'excellence de nos unités de recherche.

Organisation générale des études (voir maquette de la formation)

Le Master Biologie-Santé est structuré en 2 années (4 semestres).

Master 1

En M1 (S1 et S2) : Les étudiants ayant validé leur 4^{ème} année bénéficient d'une équivalence de **30 ECTS**. Pour finaliser leur M1, ils doivent valider les **30 ECTS** restants répartis comme suit :

- **9 ECTS** issus du bloc « Découverte du monde de la recherche ».
- **15 ECTS** à choisir parmi UE des blocs « Méthodes d'investigation en recherche » et « Préparation aux parcours ».
- **6 ECTS** pour le stage d'initiation à la recherche.
-

	Découverte du monde de la recherche (Obligatoire) (9 ECTS)	Méthodes d'investigation en recherche (au choix)	UE préparation aux parcours (au choix)	Stage (Obligatoire) (6 ECTS)
M1S1	Introduction au Monde de la Recherche (3 ECTS)	Méthodes d'investigation en recherche : modèles cellulaires (3 ECTS)	UE « préparation parcours » au choix	
M1S2	Méthodologies et pratiques de la recherche scientifique (3 ECTS) Santé environnementale (3 ECTS)	Méthodes d'investigation en recherche : modèles intégrés (3 ECTS) Méthodes d'investigation en recherche : analyses de systèmes 1 (3 ECTS)	UE « préparation parcours » au choix	Stage d'initiation à la recherche (6-8 semaines)

L'année de M1 est validée lorsque l'ensemble des UE est validé avec une note minimale de **10/20**.

Aucune compensation n'est possible entre les UE (voir M3C).

L'attestation de validation du Master 1 ne peut être délivrée qu'après validation effective de la 4^{ème} année des études de santé ainsi que de l'ensemble des 30 ECTS requis au titre du master.

Master 2

En M2 (S3 et S4) : les étudiants doivent valider les **60 ECTS** répartis comme suit :

- **30 ECTS** (S3) issus des enseignements communs aux parcours (9 ECTS) et de spécialisation dans l'un des 3 parcours au choix (IPCR, NDCA, STCV) (21 ECTS)
- **30 ECTS** (S4) pour le stage de recherche

L'année est validée par validation du stage et l'obtention d'une note $\geq 10/20$ à l'année.

La note du M2 est calculée comme la moyenne pondérée des blocs de compétences et du stage de recherche, selon leur coefficient ECTS (voir M3C).

	Découverte du monde de la recherche (Obligatoire) 2 ECTS)	Méthodes d'investigation en recherche (Au choix) 3 ECTS	Outils de la recherche (Obligatoire) 4 ECTS	UE préparation aux parcours 30 ECTS	Stage Obligatoire 30 ECTS
M2S3	Recherche, éthique et insertion professionnelle (2 ECTS)	Expérimentation animale (3 ECTS) Conduite des essais cliniques (3 ECTS) Méthodes d'investigation en recherche : analyses de systèmes 2 (3 ECTS)	Anglais (2 ECTS) Biostatistiques 3 (2 ECTS)	NDCA IPCR STCV	
M2S4					Stage de recherche (30 ECTS)

NDCA : Neurosciences du développement, de la cognition et des addictions / IPCR : infectiologie cancérologie / STCV : systèmes tissulaires complexes et vieillissement

La validation des UE peut être réalisée sur plusieurs années, les ECTS acquis étant définitivement capitalisés.

L'obtention du diplôme de Master Biologie-Santé requiert la validation du M1 et du M2.

Contrat pédagogique

Un contrat pédagogique peut être mis en place avec le responsable de formation. Il peut permettre la **validation d'UE acquises antérieurement** dans le cadre d'enseignements de master, de parcours recherche du deuxième cycle des études de santé, y compris dans d'autres universités, ainsi que d'autres acquis de formation (DU, formations complémentaires ou parcours pertinents), après examen du dossier. **Les justificatifs doivent être transmis en début d'année universitaire pour permettre l'étude de la demande.**

Les stages

Le Master comporte deux stages obligatoires de formation à la recherche : **un stage de 6 à 8 semaines en Master 1** et **un stage de 6 mois au semestre 4 de Master 2**. Ils peuvent être réalisés au sein d'une équipe de recherche, d'un laboratoire labellisé, d'un service hospitalier (UPJV, CHU Amiens-Picardie ou autre université/CHU), avec **établissement préalable obligatoire d'une convention de stage** (via l'ENT).

L'encadrement doit être assuré par un personnel hospitalo-universitaire, hospitalier ou universitaire, titulaire au minimum d'un Master pour le M1 et d'un doctorat pour le M2.

Chaque stage est évalué par un rapport écrit et une soutenance orale (Juin ou septembre en M1, Juin M2). La validation du stage, obligatoire et non compensable avec les autres enseignements, nécessite une moyenne $\geq 10/20$.

*Candidatures et inscriptions administratives (hors étudiants en 3^{ème} année des filières de santé)
En 1^{er} année (M1)*

Les étudiants issus des filières de santé (médecine, maïeutique, pharmacie, odontologie) doivent réaliser leur inscription principale dans leur filière d'origine et demander l'ouverture de leurs droits à une inscription complémentaire au Master Biologie-Santé (contact : scolarite-masterbisa@u-picardie.fr), afin de permettre leur inscription administrative.

En cas de capitalisation des UE sur plusieurs années universitaires, **l'inscription administrative complémentaire doit être renouvelée chaque année.**

En 2^e année (M2) :

L'accès au Master 2 est soumis à candidature obligatoire via la **plateforme e-Candidat**. Les candidats doivent être titulaires d'un Master 1 et compléter l'ensemble du dossier de candidature. La candidature s'effectue dans un seul parcours de formation. **L'obtention d'une bourse, d'une année recherche ou de tout autre financement ne se substitue pas à cette procédure, qui demeure obligatoire.** Après acceptation de la candidature, les étudiants doivent réaliser leur inscription administrative principale dans leur filière d'origine, ainsi qu'une inscription administrative complémentaire au Master Biologie-Santé, obligatoire pour finaliser leur inscription dans la formation.

Inscription pédagogique (hors étudiants en 3^{ème} année des filières de santé)

L'inscription pédagogique, obligatoire, constitue l'étape suivant l'inscription administrative et ne peut être réalisée qu'après validation de celle-ci. Effectuée via **IP Web à chaque semestre**, selon le calendrier fixé par l'équipe pédagogique et communiqué via les canaux habituels de communication, elle permet de **formaliser le choix des unités d'enseignement suivies par l'étudiant**. Elle conditionne notamment l'affectation dans les groupes de TD/TP ainsi que le choix des UE optionnelles. Tout étudiant n'ayant pas réalisé son inscription pédagogique dans les délais impartis pourra être inscrit d'office, sans garantie quant au choix des enseignements optionnels. **En l'absence d'inscription pédagogique validée, l'étudiant ne pourra pas être autorisé à se présenter aux examens.**

Cas particuliers des étudiants de 3^e année des filières de santé (médecine, maïeutique, pharmacie, odontologie)

Les étudiants de 3^e année peuvent anticiper la validation de certaines UE du Master 1 dans le cadre de la capitalisation progressive des ECTS. Ils ne réalisent pas d'inscription administrative ni d'inscription pédagogique via IP Web, mais doivent formuler leurs choix d'UE via MesCoursJV, avec validation par l'équipe pédagogique dans la limite des places disponibles.

La présence aux enseignements est obligatoire et fait l'objet d'un émargement, constituant un justificatif nécessaire notamment pour l'autorisation d'absence en stage.

Contacts et renseignements

Scolarité : Scolarite-masterbisa@u-picardie.fr

Responsables pédagogiques : Emilie Bourel-Ponchel / Yohan Le Govic / Olivier Pierrefiche : responsables-masterbisa@u-picardie.fr

Site UPJV / UFR pharmacie : <https://pharmacie.u-picardie.fr/accueil-ufr-pharmacie>

Mes cours JV / Epione / pharmacie